

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour obtenir votre licence sportive et/ ou arbitre. Il ne doit pas être renvoyé par le licencié à l'A.S (secret médical).

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous ressenti des douleurs au niveau de la colonne vertébrale (cervicales, dorsales, lombaires) ?		
4) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
5) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
6) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
7) Avez-vous été arrêté pour suspicion de commotion cérébrale ou pensez-vous avoir subi une commotion cérébrale ?		
8) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour		
9) Un membre de votre famille a-t-il présenté une maladie cardiaque grave avant l'âge de 50 ans ? (Arrêt cardiaque, infarctus, stent, pontage, pose défibrillateur, pacemaker).		
10) Présentez-vous une myopie supérieure à 6 dioptries, une fragilisation acquise du globe oculaire ou un œil unique ?		
11) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
12) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
13) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir pour participer aux sports sans contrainte particulière [hors boxe(s) plein contact, taekwondo combat, tir, karting, pentathlon, biathlon].
Il vous faudra attester, lors du renseignement de la fiche individuelle d'inscription, avoir répondu NON à toutes les questions.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

**Certificat médical à fournir pour obtenir votre licence sportive.
Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.**

